**SEANCE DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un : le 11 octobre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Dominois se sont réunis dans la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée le 6 octobre 2021

Etaient présents : LABRY Jean-Louis, DELEU Aurélien, DUFOUR Michel, FLAUTRE Samuel, MARQUEZ Jérémy, NEUREUIL Dominique, NICOLAS Arnaud, WARENDEUF Alain.

Etaient absents excusés : BOER Alain ayant donné pouvoir à FLAUTRE Samuel, MARTEL Béatrice ayant donné pouvoir à M. MARQUEZ Jérémy

Secrétaire de séance : Monsieur DUFOUR Michel

**ORDRE DU JOUR :**

**1/ Détermination du nombre de postes d’adjoints (suite à la démission du 1er adjoint) :**

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal. En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.  
Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Suite à la démission de Monsieur BOER Alain du poste de 1er adjoint, il vous est proposé de porter à 2 le nombre de postes d'adjoint. Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, la détermination à 2 postes le nombre d'adjoints au maire.

Séance levée à 19 h 30